



Angers, le 24 juillet 2024

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Ville d'Angers invite plus de 500 Angevins à vivre les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024

Dans le cadre de la billetterie dédiée à l'État et aux collectivités territoriales pour les Jeux de Paris 2024, la Ville d'Angers a acquis plus de 500 billets pour une sélection d'événements Olympiques et Paralympiques. La Municipalité a décidé de redistribuer ces billets à des habitants impliqués dans l'ensemble du spectre des politiques publiques de la Ville pour leur offrir une opportunité unique de vivre cet événement historique.

Depuis 2019, avec le label « Terre de Jeux », et plus largement depuis 2014, la Ville d'Angers a mis en place une politique sportive ambitieuse pour tous. En 2024, cette dynamique se poursuit avec « Angers en route vers les Jeux », une initiative regroupant de nombreuses actions transversales pour tous les publics et se diffusant à travers toutes les politiques publiques municipales. C'est dans cet esprit que la Ville permet à plus de 500 Angevins de participer aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, de juillet à septembre, prolongeant ainsi l'expérience du Relais de la Flamme (28 mai 2024) et des championnats de France Elite d'Athlétisme (28-30 juin 2024).

Une expérience unique pour les Angevins

Ces billets visent à faire vivre les Jeux de Paris 2024 aux Angevins de 10 à 80 ans, impliqués dans les politiques publiques de la Ville à travers des associations socio-sportives, des maisons de quartier, des groupes d'étudiants engagés, mais également à des personnes en situation de handicap, des personnes âgées du CCAS et bien d'autres.

A travers une sélection de 8 événements disponibles, l'objectif est de faire vivre ces Jeux de Paris 2024 aux Angevins et leur faire prendre part à cet événement unique et historique. Aussi bien pour les Jeux Olympiques que Paralympiques, avec des compétitions femmes et hommes, la Ville d'Angers est également soucieuse d'agir pour des Jeux inclusifs et égalitaires.

Les 4 épreuves des Jeux Olympiques auxquelles les Angevins pourront participer :

- Beach-volley – 29/07/2024 – Tour Eiffel
- Sports urbains – 05/08/2024 – La Concorde
- Canoë-kayak – 07/08/2024 – Vaires-sur-Marne
- Athlétisme – 09/08/2024 – Stade de France

Service des Relations presse // 02 41 05 47 21 // relations.presse@ville.angers.fr

presse.angers.fr

Les 4 épreuves des Jeux Paralympiques auxquelles les Angevins pourront participer :

- Para-natation – 29/08/2024 – Défense Arena
- Para-tennis de table – 01/09/2024 – Arena Paris Sud
- Cécifoot – 07/09/2024 – Tour Eiffel
- Para-athlétisme – 07/09/2024 – Stade de France

Quelques exemples de groupes bénéficiaires :

- Les étudiants et les jeunes engagés avec le « J » connecté Jeunesse pour assister au Beach-Volley le 29 juillet 2024 ;
- La maison de quartier de Monplaisir pour se rendre au Parc Urbain de la Concorde le 5 août 2024 ;
- Les jeunes des Yankees des Hauts-de-Saint Aubin pour se rendre au Parc Urbain de la Concorde le 5 août 2024 ;
- Les jeunes de l'animation socio-sportive d'Angers pour se rendre au Parc Urbain de la Concorde le 5 août 2024, ainsi qu'au para tennis de table le 1^{er} septembre 2024 ;
- La régie de quartier d'Angers pour se rendre au Parc Urbain de la Concorde le 5 août 2024 ;
- Le Foyer Jeunes Travailleurs Darwin Belle Beille pour se rendre au Parc Urbain de la Concorde le 5 août 2024 ;
- Les bénévoles d'Angers Séniors Animation pour assister à la para-natation le 29 août 2024 ;
- Les Jeunes du programme de coopération internationale avec le Sénégal avec un angle Cécifoot pour assister au Cécifoot le 7 septembre 2024. Ils seront également accompagnés d'enfants de l'institut Montclair ;
- Les clubs nautiques acteurs de la Maine pour le Canoë en ligne à Vaires-sur-Marne, le 7 août 2024 ;
- Les clubs de natation pour la Para-natation, le 29 août 2024 ;
- Les clubs d'athlétisme pour assister à l'athlétisme le 9 août 2024, ainsi qu'au para-athlétisme le 7 septembre 2024.

Par ailleurs, la Ville a également offert des billets aux agents des collectivités ainsi qu'aux bénévoles impliqués dans le passage de la Flamme Olympique à Angers, pour leur permettre d'assister aux épreuves de leur choix.

Jean-Marc Verchère, Maire d'Angers : « Labellisée « Terre de Jeux 2024 », la Ville d'Angers a le plaisir d'offrir ces billets à plus de 500 Angevins, parmi les plus impliqués dans la vie sociale, associative et sportive de notre ville, pour leur permettre d'assister, le temps d'une journée exceptionnelle, aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. A travers cette mobilisation, c'est toute la Ville d'Angers, qui se met en route vers les Jeux. »

Service des Relations presse // 02 41 05 47 21 // relations.presse@ville.angers.fr

presse.angers.fr